



vzw AIB-VINÇOTTE BELGIUM asbl

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com

Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Safety, quality and environmental services

Inspecteur : GREGOIRE

Lieu(x) et date(s) de prestation(s) :

LA Médicale de Pont:
allée du Fraichonier
5530 Zant-goedinde

Ets. Lancel 811
allée du Journal 63
5530 EUREHAYLES

Vos références	Références de service AVB
Commande(s) :	Affaire traitée par :
Constructeur :	Rapport(s) connexe(s) :

Accord téléphonique de M.

Concerne : Visite de contrôle du bon fonctionnement d'une installation
de détection incendie

Description : Installation réalisée via central intrusion
marque CELIA
Nombre de détecteurs : 12 optiques : AMTECH type DEYEN
Nombre de sirènes : 2 intérieures
Nombre de BP : 4
Batteries : PBA 7-12 7AH-12V

Contrôle du fonctionnement

1 détecteur activé dans sirènes intérieures + transmission en
personnel alerte
1 BP idem + sirène extérieure

Test de fonctionnement

L'installation était en bon état de fonctionnement


AIB VINÇOTTE
GREGOIRE Ph.
Inspecteur
40-1817

**AIB-VINCOTTE BELGIUM association sans but lucratif**

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

☐ AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési. ☒

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: Eric Leunck
N° de TVA: 0476.405.107
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: EDG
Compteur: n°: _____ index: _____
Type de comptage: ☐ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -
Alimentation à 3 phases

RAPPORT n°: P06040608
Membre n°:
Installation: Nom: La Pélicule de Pont SPAL
Adresse: ave de Fraichoux, 5
5530 Montgodinne
Date de visite: 29.06.2006
Propriétaire ou Mandataire: Tél.: _____
Nom, Prénom: La Pélicule de Pont SPAL
Adresse: ave de Ponty 14
Demandeur: 5530 Leeston

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: NAX63 A Type: N0
Description du branchement: _____ Type câble: _____ Section: _____ mm²
Alimentation tableau principal: 2 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 12
Type de prise de terre: 2m Résistance de dispersion: 3,15 Ohms Isolement général: 4 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

NEGAT
Obs. Remise en non état

Le différentiel général était (a été) plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le _____ ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - (EST) N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le _____

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: 2
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent Signature

AIB-VINCOTTE
GREGOIRE PH.
Inspecteur
20 1877